

Reignier, le 19 février 2021

Transition énergétique : première installation photovoltaïque réalisée à Reignier en Haute-Savoie par un collectif de citoyens

A l'œuvre depuis plus de 2 ans pour faire avancer la transition énergétique, un collectif de citoyens constitué en société coopérative, CitoyENERgie, a réalisé sa première installation photovoltaïque sur le gymnase intercommunal à Reignier. Cette première installation est un petit pas pour la transition énergétique en Haute-Savoie mais un grand pas pour CitoyENERgie et tous ceux qui soutiennent le projet.

Le gymnase de Reignier accueille la première installation de CitoyENERgie sur son toit

Cette première installation a été réalisée les 15 et 16 février 2021 : en deux jours, Alpes Solaire Énergies (ASE), l'installateur choisi par CitoyENERgie, a installé environ 180m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase intercommunal situé à Reignier. La puissance de cette installation est de 36 kWc, ce qui correspondra à une production annuelle d'environ 43 000 kWh, soit la consommation d'électricité de 14 foyers (hors chauffage et production d'eau chaude). Ensuite, dans la première quinzaine de mars, ENEDIS procédera au raccordement au réseau électrique et ASE pourra mettre l'installation en service.

Un collectif de citoyens aux manettes

Depuis le lancement officiel de CitoyENERgie, en novembre 2018, une dizaine de citoyens désignés par l'Assemblée Générale forme le Conseil de Gestion de la Centrale Villageoise (CV). Ce petit groupe s'active bénévolement et sans relâche pour trouver des toits, les étudier afin de réaliser des installations photovoltaïques. CitoyENERgie a choisi de réaliser les installations par « grappe » plutôt qu'une par une, afin, notamment, de diminuer les coûts et en faisant le pari de pouvoir accélérer ainsi la transition énergétique. Plus d'une trentaine de toits a été étudiée depuis le début, cinq ont été retenus pour réaliser la première « grappe » d'installations, toits publics et privés confondus.



Une longue série d'étapes avant la pose des panneaux

Pour voir se concrétiser un projet, le Conseil de Gestion a patiemment ficelé les différents dossiers à tous les niveaux. Tout d'abord, une étude technico-économique est menée afin de s'assurer du productible et pour garantir la pérennité économique de l'installation sur toute la durée du bail. Après avoir obtenu les autorisations administratives et urbanistiques, il faut également avoir toutes les garanties tant sur la capacité de la charpente à supporter le poids des panneaux, que sur la sécurité (accord obligatoire du SDIS pour les établissements recevant du public comme le gymnase à Reignier), que sur les aspects assurantiels (du côté du loueur, de CitoyENERgie et de l'installateur). En parallèle de ces démarches, CitoyENERgie signe un bail avec les propriétaires privés ou une Convention d'Occupation Temporaire avec les propriétaires publics, comme ici avec la CCAS, d'une durée de 20 ans et pour un loyer symbolique pour le propriétaire. A cela s'ajoute le montage financier du projet et l'obtention d'un prêt bancaire. Après toutes ces étapes, auxquelles s'ajoute la demande de raccordement au réseau électrique à ENEDIS, le chantier pourra alors démarrer !

De nombreux partenaires

Pour cela CitoyENERgie travaille avec ses partenaires, en plus des citoyens qui financent le projet : Innovales, qui a assuré toute la phase du lancement du projet ; les collectivités qui soutiennent le projet ; la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui a accordé une importante subvention à CitoyENERgie ; EEPOS, bureau d'étude et Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ; ASE, l'installateur ; ENEDIS, pour le raccordement au réseau ; et également la banque Caisse d'Epargne Rhône-Alpes.

Une action ancrée sur un territoire

Œuvrant initialement sur les territoires des communautés de communes d'Arve & Salève et du Genevois, la SAS a étendu son territoire d'intervention aux communes d'Annemasse Agglo en 2020, ces trois ensembles faisant elles-mêmes partie du Pôle métropolitain du Genevois français. Elle peut également intervenir sur les communes limitrophes de ces 3 territoires.

Les Centrales Villageoises, l'implication directe des citoyens pour la transition énergétique

CitoyENERgie est une Centrale Villageoise (CV) créée en novembre 2018 avec l'aide d'Innovales et dont le but est le développement des énergies renouvelables et la participation directe des citoyens à la transition énergétique. Les Centrales Villageoises se développent donc grâce à cette implication citoyenne : des citoyens se réunissent au sein de sociétés et financent des projets locaux (sous forme de parts de capital). Ces projets se réalisent également en partenariat étroit avec les autres acteurs du territoire : collectivités, associations et entreprises locales. Les CV peuvent se constituer sous différents statuts (SAS, SCIC, coopérative) mais ont toutes en commun de fonctionner sur un mode de gouvernance piloté par les citoyens et de type coopératif (une personne=une voix), et d'avoir une « lucrativité » limitée par les statuts (la rémunération des parts est limitée). CitoyENERgie est une Société par Actions Simplifiée (SAS) comptant environ 160 souscripteurs, très majoritairement citoyens, et ayant des capitaux propres avoisinant les 135 000€. Il est possible à tou.te.s de s'impliquer dans le projet en prenant des parts, puis en proposant éventuellement son temps et ses compétences pour faire avancer les projets.



Contact presse :

Questions sur le projet : Andreas Müller, président de CitoyENERgie, 06 66 94 61 16.

Visuels : info@citoyenergie.org. Crédits photos : CitoyENERgie

Questions sur les CV en Haute-Savoie : Damien Gaucherand, Innovales, direction@innovales.fr

Plus d'infos sur les Centrales Villageoises : <http://www.centralesvillageoises.fr>

Plus de projets citoyens pour la transition énergétique : Énergie Partagée, <http://www.energie-partagee.fr>

CitoyENERgie - <http://www.citoyenergie.org> - info@citoyenergie.org